

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 20 avril 2021

Nombre de membres afférents : 19

En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 17

Date de la Convocation : 13/04/2021

Date d'affichage : 13/04/2021

L'an deux mil vingt et un et le 20 avril 2021 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- GAUTHIER Laurent- Véronique AUGIZEAU- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Joël MALIGNIER- Marilyn MOUTET- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Aurélie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Nathalie MARECHAL- Mathilde SAVARY- Jean- Luc MONTAGNER

Excusés : Jean GRANGER- Alexandra CHABANIS

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Délibération n°2021-032B: Délibération relative à la signature des marchés de travaux dans le cadre de l'opération d'aménagement du centre- bourg.**

**Le Conseil Municipal,**

Vu les articles L.2123 et L.2142-1 et suivants de l'ordonnance 2018-1074 du 26/11/2018 portant partie législative du code de la commande publique et les articles R.2123-1 et suivants et R.2142 et suivants du Décret 2018-1074 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la Commande publique.

Vu les règles internes de la Commande Publique arrêtées pour la Commune d'Allan par délibération 2020-085 en date du 17 novembre 2020,

Vu le rapport d'analyse des offres présenté en Commission MAPA le 26 mars 2021,

Monsieur le Maire rappelle que le projet d'aménagement et de revitalisation du centre bourg a fait l'objet d'une consultation des entreprises par l'envoi d'un avis d'appel public à la concurrence en date du 12 janvier 2021 avec une date limite de remise des offres fixée au 22 février 2021 à 16h, délai de rigueur,

A l'issue de l'ouverture des candidatures et des offres, 6 propositions ont été analysées pour le lot 1 (terrassement/VRD), 2 pour le lot 2 (revêtement Pierre/Béton) et 4 pour le lot 3 (Plantations/arrosage). Monsieur le Maire rappelle que pour les lots 2 et 3, il était prévu au

cahier des charges une prestation supplémentaire éventuelle relative à la construction d'un bassin à l'entrée du foyer rural.

L'analyse technique des offres a été présentée en commission MAPA le 26 mars dernier par l'équipe de maîtrise d'œuvre formé par l'atelier Dragan Urbaniak (mandataire) et le bureau d'études PLANISPHERE. Pour rappel, en phase ACT, la maîtrise d'œuvre a estimé le coût réel des travaux, tous lots confondus à 636 114, 31 € HT, soit 763 337,17 € TTC.

La prestation supplémentaire éventuelle susmentionnée a été estimée à 34 519,46 € HT soit 41 423,35 € TTC supplémentaires

**DELIBERE et DECIDE A L'UNANIMITE :**

**D'attribuer** les marchés de travaux comme suit :

**Lot 1 :** L'offre du groupement d'entreprises EUROVIA (mandataire) / BERTHOULY TP/ SPIE CITYNETWORK pour un montant relevant du détail quantitatif estimatif de 382 889, 29 € HT soit 459 467, 15 € TTC

**Lot 2 :** L'offre du groupement d'entreprises SOLS VALLE DU RHONE (mandataire)/ DROME AGREGATS/ BELLE ENVIRONNEMENT pour un montant relevant de la DPGF (solution de base + prestation supplémentaire) de 203 124, 99 € HT soit 243 749,98 € TTC.

**Lot 3 :** L'offre de l'entreprise CEP Jardins pour un montant relevant de la DPGF (solution de base + prestation supplémentaire) de 19 420, 33 € HT soit 23 304,39 € TTC.

**D'autoriser** Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants avec les mandataires susmentionnés aux adresses suivantes :

Lot 1 : Eurovia Agence DROME/ARDECHE- 1205 avenue des Eoliennes- 26290 DONZERE

Lot 2 : Sols Vallée du Rhône -ZA DE FIANCEY -202 RUE DES ENTREPRENEURS- 26250 LIVRON SUR DROME

Lot 3 : CEP Jardins- 580, Rue Claude Floret- ZA Les Laurons II- 26110 NYONS

*POUR : 17*

*CONTRE : 0*

*ABSTENTION : 0*



**Le Maire,**

**Yves COURBIS**